

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

«Thérapies de conversion»

Pratiques visant à modifier ou réprimer
l'orientation affective et sexuelle
ou l'identité de genre en contexte
religieux ou spirituel dans les cantons
de Vaud et de Genève

Date de publication

SEPTEMBRE 2026

Mandants

ÉTAT DE VAUD, ÉTAT DE GENÈVE, VILLE DE GENÈVE

Réalisation

CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC)

CE PROJET DE RECHERCHE A ÉTÉ MENÉ DANS LE CADRE D'UN MANDAT AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES SUIVANTES:**ÉTAT DE GENÈVE**

Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) – Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF); Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales – Département de la cohésion sociale (DCS); Office cantonal de la santé – Département de la santé et des mobilités (DSM).

VILLE DE GENÈVE

Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) / Service Agenda 21 – Ville durable

ÉTAT DE VAUD

Direction générale de la santé (DGS) / Office du médecin cantonal (OMC) – Département de la santé et de l'action sociale (DSAS); Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) / Direction des affaires religieuses (DAR) – Département des finances, du territoire et du sport (DFTS); Domaine LGBTIQ – Secrétariat général du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH).

IL A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE:

La Fondation d'aide sociale et culturelle (FASC), organe de répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le canton de Vaud.

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE**CHERCHEUR PRINCIPAL**

Philippe Gilbert

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Dr Mischa Piraud

DIRECTION DE LA RECHERCHE

Dre Manéli Farahmand

RÉDACTION DU RAPPORT

Philippe Gilbert, Mischa Piraud et Manéli Farahmand

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marta Roca i Escoda (Professeure, SSP-Unil)
et Philippe Gonzalez (Professeur, SSP-Unil)

POUR CITER

Farahmand, M., Gilbert, P., Piraud, M. (2026). « *Thérapies de conversion* ». *Pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre en contexte religieux ou spirituel dans les cantons de Vaud et de Genève*. Résumé & rapport de recherche. Genève: Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC).

Table des matières

1. INTRODUCTION	4	7. SUR LA MÉTHODE: CONSTRUCTION D'INDICATEURS ET ÉCHANTILLONNAGE	8
2. UN PAYSAGE SUISSE EN MUTATION	5	7.1 La construction d'indicateurs	8
2.1 État de la recherche	5	7.2 Délimitation du terrain	8
2.2 Le cadre législatif: des cantons à l'Europe	5	7.3 Une surreprésentation contextualisée	8
2.3 Préoccupations des milieux religieux en Suisse face au processus législatif	5	7.4 Articulation entre trois approches	9
2.4 Prises de position de la société civile en Suisse	6	8. SUR LES LOGIQUES COMMUNES: UNE GRAMMAIRE PARTAGÉE	9
3. SUR L'EXISTENCE ET LA NATURE DES PRATIQUES: UN PHÉNOMÈNE RÉEL, MAIS QUI NE DIT PAS SON NOM	6	8.1 Cinq sphères discursives	9
3.1 Confirmation de l'existence	6	8.2 Une vision binaire et articulée autour d'une hétérosexualité fondatrice	9
3.2 Une taxinomie fluide et des « thérapies de conversion » sous d'autres noms	6	8.3 L'instrumentalisation de la « fluidité »	9
3.3 Un continuum des pratiques	6	8.4 De l'usage du terme « homosensible »	9
4. UNE PRÉVALENCE DANS LES MILIEUX CHRÉTIENS ET NEW AGE/HOLISTIQUES	7	8.5 La dilution de la responsabilité	9
4.1 La prédominance des milieux chrétiens	7	9. UN SYSTÈME EN RÉSEAU	10
4.2 Milieu à orientation new age ou spirituelle sur le fil	7	9.1 Une diversité de figures actives	10
5. TÉMOIGNAGES DE VICTIMES ET DE PROCHES	7	9.2 Une littérature active et structurante	10
6. SUR L'IMPACT DES PRATIQUES	8	9.3 Ritualité	10
		9.4 Des réseaux transnationaux et une mobilité transfrontalière	10
		9.5 Une présence en ligne déterminante	10
		10. CONCLUSION	11
		11. LE CIC	12

1. Introduction

Ce document offre une synthèse détaillée d'une recherche empirique menée par l'équipe du CIC de septembre 2023 à septembre 2026, consacrée aux pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre en contexte religieux ou spirituel, dans les cantons de Vaud et de Genève. Cette recherche répond à une question devenue saillante dans les sphères médiatiques, politiques et législatives suisses, particulièrement depuis 2019, période à partir de laquelle a été publiquement débattue l'inefficacité et la dangerosité de ces pratiques.

Le CIC a d'abord été sollicité par les services des médecins cantonaux vaudois et genevois pour dresser un état des lieux de ces pratiques dans le champ du religieux, aujourd'hui interdites dans plusieurs cantons; certaines communautés religieuses ont par ailleurs souhaité que des données empiriques viennent éclairer leur réalité en Suisse.

À la suite d'une phase exploratoire, l'équipe a mené 41 entretiens semi-dirigés (incluant des témoignages) et de nombreux échanges informels, réalisé une quinzaine d'observations directes et conduit une ethnographie en ligne (analyse de plus de 70 vidéos et de 30 podcasts), le tout complété par une analyse documentaire approfondie.

LA RECHERCHE A POURSUIVI QUATRE OBJECTIFS :

1. Définir le spectre des accompagnements psycho-spirituels de fidèles confronté·e·x·s à des questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle dans les milieux religieux ou spirituels vaudois et genevois
2. Recueillir les récits des victimes et les orienter vers des ressources adéquates
3. Identifier les personnes clés ainsi que leurs réseaux cantonaux, nationaux et transnationaux
4. Proposer des données exploitables et des outils de prévention, dont une brochure de sensibilisation, à paraître prochainement, dans le prolongement de cette recherche

Le terme « thérapies de conversion », largement polysémique, appelle une mise en perspective. Il est généralement utilisé pour désigner un ensemble de pratiques visant à agir sur l'orientation affective et sexuelle d'une personne quand celle-ci ne correspond pas au modèle (ou à la norme) hétérosexuel, ou sur son identité de genre quand celle-ci ne coïncide pas avec le sexe assigné à la naissance et qu'elle s'écarter de la norme cisgenre. Cette notion repose ainsi sur l'idée que l'identité de genre et l'orientation sexuelle seraient susceptibles d'être modifiées, et que la non-conformité aux normes dominantes relèverait d'une déviance, voire d'une pathologie.

Historiquement, l'expression n'apparaît pas dans les premières prises en charge psycho-spirituelles des années 1970-1980, issues de structures parareligieuses mises sur pied par des personnes dites « ex-gay », qui parlaient alors de « thérapie réparatrice ». La volonté de « traiter » l'homosexualité s'est développée en conséquence de sa pathologisation, par le milieu médical, à la fin du XIXe siècle (Delessert, 2019). La dépathologisation amorcée dans les années 1970 a suscité une réaction de certains milieux religieux charismatiques et évangéliques, à l'origine de mouvements « ex-gay » (Love in Action, 1973; Exodus International, 1976; Living Waters/Torrents de Vie, 1980; Courage International, en milieu catholique, 1980). En 2013, Alan Chambers dissout Exodus International, jugeant ces « traitements » inefficaces et nuisibles, et présente des excuses publiques à la communauté LGBTQI+.

Restreint aux seuls programmes institutionnels, le terme ne rend toutefois compte ni de la diversité des interventions ni du continuum dans lequel elles s'inscrivent. Face à cette variété, l'étude menée par Victor Madrigal-Borloz pour l'ONU (2020) n'emploie le terme « thérapies de conversion » qu'entre guillemets, l'étendant à « des pratiques de nature très diverse, qui se fondent toutes sur la croyance selon laquelle l'orientation sexuelle et l'identité de genre d'une personne, y compris son expression de genre, peuvent et devraient être changées ou réprimées lorsqu'elles ne correspondent pas à celles que d'autres personnes, dans un contexte et une époque donnés, perçoivent comme étant la norme, en particulier lorsque la personne est lesbienne, gay, bisexuelle, trans ou de genre variant » (Madrigal-Borloz, 2020, p. 4). La littérature anglophone recourt de son côté au terme SOGIECE, traduit au Québec par « efforts de coercition visant à changer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre ».

Pour des raisons de clarté, nous désignerons cet ensemble de dispositifs à l'aide de la terminologie retenue par la loi vaudoise, déjà présente dans les débats publics et parlementaires: les « pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui ». Nous en adoptons, tout comme la loi vaudoise, une acception large, non limitée aux interventions structurées.

À noter que l'expression « modifier ou réprimer » présuppose l'existence d'un état stable et préalable, quelque chose de donné à partir duquel un changement serait possible; elle tend ainsi à éluder les processus relationnels, normatifs et institutionnels inhérents à ces catégories. Une approche sociologique constructiviste ou postconstructiviste (Butler, 2006) traiterait en effet l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme des réalités performatives et discursives.

Dans ce rapport, nous avons toutefois privilégié de reprendre la formulation utilisée dans les dispositifs juridiques afin de rester au plus près des catégories définies dans le cadre du mandat confié au CIC. Cette formulation présente en outre l'intérêt de considérer l'acte et l'intention mêmes: vouloir intervenir sur l'orientation affective et sexuelle ou sur l'identité de genre (réelle ou supposée) d'autrui.

2. Un paysage suisse en mutation

2.1 ÉTAT DE LA RECHERCHE

Un grand nombre de travaux internationaux, notamment en psychologie, soulignent les effets délétères de pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui, en milieu médical et psychothérapeutique. Ces travaux révèlent aussi l'existence de telles pratiques au sein de différentes traditions religieuses et spirituelles.

À ce jour, en Suisse, un rapport a été publié en septembre 2026 sur le sujet (Nay et al., 2024). Jusqu'alors, leur connaissance reposait principalement sur des travaux historiques (Delessert, 2019, 2021, 2022), des analyses juridiques théoriques (dont Ziegler, Bagi et Jaber, 2022) ou des synthèses de littérature internationale (Nay, 2022). Faisaient en revanche défaut des données empiriques actualisées portant sur les formes contemporaines, informelles et disséminées de ces pratiques en Suisse romande.

Notre rapport de recherche montre que, loin d'avoir disparu sous l'effet de leur condamnation politique et morale, ces pratiques se sont reconfigurées. Il met en lumière le rôle central des réseaux transnationaux et d'une littérature spécifique (Leanne Payne, Andrew Comiskey, Sam Allberry, Ed Shaw, Tony Anatrella etc.) qui continue d'alimenter ces discours et pratiques.

2.2 LE CADRE LÉGISLATIF: DES CANTONS À L'EUROPE

Cette recherche s'inscrit dans un contexte juridique fragmenté et en évolution. Il n'existe à ce jour pas de loi fédérale visant spécifiquement ces pratiques. Malgré l'interpellation, en 2016, de la députée au Conseil national Rosmarie Quadranti et l'adoption d'une motion en 2019 ainsi que d'une initiative en 2022, aucune législation nationale n'a encore été élaborée, et la réglementation demeure du ressort des cantons.

Le Canton de Vaud a adopté l'article 71a de la loi sur la santé publique (LSP), entré en vigueur le 1^{er} février 2025, qui vise non seulement la pratique elle-même, mais aussi sa promotion et le fait d'en faciliter l'accès – une approche permettant d'appréhender différents éléments d'un continuum de pratiques.

Neuchâtel avait adopté une disposition pénale en 2023 et le Valais a modifié sa loi sur la santé en novembre 2024, interdisant « les thérapies de conversion » ainsi que leur promotion ; à Zurich, un processus législatif est en cours. À Genève, le Conseil d'État a pour sa part remis au Grand Conseil, le 10 mai 2023, un projet de loi spécifique (PL 13327) poursuivant le même objectif. Fin 2025, la commission chargée d'examiner le texte a toutefois refusé d'entrer en matière, invoquant deux motifs principaux : le caractère jugé disproportionné d'une loi spécifiquement consacrée à cette

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

problématique, et la probabilité qu'une interdiction soit prochainement promulguée au niveau national. Le Conseil d'État genevois a présenté en mai 2026 un projet d'amendement qui reprend l'essentiel du projet initial, en le simplifiant et en l'intégrant dans la loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre (LED-Genre). Ce nouveau texte doit être examiné par le Grand Conseil.

Au niveau européen, il convient de distinguer deux cadres. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (dont la Suisse est membre) a adopté en janvier 2026 une résolution invitant ses États membres à interdire ces pratiques. Dans l'Union européenne, à laquelle la Suisse n'appartient pas, la Commission européenne a répondu le 13 mai 2026 à une initiative citoyenne européenne par une communication non contraignante, sans proposer de législation mais en incitant les États membres de l'Union à les bannir. De portée juridique différente, ces développements n'ont pas d'effet contraignant direct sur la Suisse.

2.3 PRÉOCCUPATIONS DES MILIEUX RELIGIEUX EN SUISSE FACE AU PROCESSUS LÉGISLATIF

Des responsables de différents milieux religieux ont exprimé leurs craintes quant aux projets de loi vaudois et genevois concernant les pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre. Ils et elles redoutent que l'accompagnement spirituel ou psycho-spirituel en lien avec ces questions — notamment lorsqu'il est initié à la demande des fidèles — puisse être assimilé à des pratiques illicites. Aussi, le Réseau évangélique suisse (RES), tout en s'opposant, dans un communiqué du 27 janvier 2022, aux « thérapies de conversion », craint que la loi ne vise trop largement l'accompagnement spirituel.

Ces processus ont suscité la crainte de faire l'objet d'accusations ou de sanctions pour la promotion de tels accompagnements, voire pour la simple expression d'enseignements religieux affirmant que certaines pratiques sexuelles sont en contradiction avec le dessein divin. Un certain nombre de voix rapportent une prudence accrue dans la manière d'aborder ces thématiques. Ces projets sont également perçus par des milieux comme susceptibles de porter atteinte à la liberté religieuse. Une tension structurante est par ailleurs mise en évidence entre l'affirmation d'exigences morales propres à la tradition religieuse et l'idéal d'un accueil inconditionnel comme membres de la communauté.

Quant aux grandes institutions protestantes historiques et catholiques, à savoir le Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) et la Conférence des évêques suisses, elles ont toutes deux exprimé, dans des communiqués du 26 mai 2026, un rejet catégorique de toute mesure visant à modifier ou réprimer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre. Elles soutiennent également une réglementation juridique au niveau fédéral qui interdirait ces pratiques. De même, le 9 juin 2026, la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) s'est prononcée en faveur d'une interdiction nationale de ces pratiques.

2.4 PRISES DE POSITION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SUISSE

Les pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre se rencontrent également dans les milieux médicaux et psychothérapeutiques, comme en témoignent plusieurs cas médiatisés dans les cantons de Genève et Schwytz. Face à ces situations, en 2022 la Fédération suisse des psychologues a condamné ces pratiques dans un communiqué et en 2025 la Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie a pris position en se prononçant « fermement en faveur d'une interdiction des mesures visant à modifier l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre ».

Par ailleurs, les associations de défense des droits humains et des droits des personnes LGBTIQ+ (telles qu'ILGA World, OutRight International et, en Suisse, Pink Cross, l'Organisation des lesbiennes suisse – LOS, Transgender Network Switzerland – TGNS) ont joué un rôle important dans la mise à l'agenda de la problématique et dans la production de connaissances sur le sujet. Plus d'une vingtaine d'organisations se sont mobilisées sur cette question, constituant la coalition *Stop aux pratiques de conversion* (www.pratiquesdeconversion.ch), qui assure notamment le recueil de témoignages et la diffusion d'informations. Ces apports de la société civile jouent un rôle important dans la mise en visibilité du phénomène, l'alerte de la population et des responsables politiques, et dans la délimitation des contours d'une situation appelant une prise en charge collective.

3. Sur l'existence et la nature des pratiques : un phénomène réel, mais qui ne dit pas son nom

3.1 CONFIRMATION DE L'EXISTENCE

L'enquête, à l'instar de plusieurs témoignages – qu'ils soient publics ou recueillis directement par le CIC –, lève toute ambiguïté : des pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre existent bel et bien dans les cantons de Vaud et de Genève. Elles ne relèvent ni du fantasme ni de cas isolés et révolus, mais constituent une réalité tangible qui touche un nombre significatif de personnes. Nos données l'attestent, tout comme celles de l'enquête du Swiss LGBTIQ+ Panel pour l'année 2023 qui révèlent que 9,5 % des personnes répondantes appartenant à des minorités sexuelles déclarent avoir été confrontées à de telles pratiques. Celles-ci recouvrent toutefois des réalités hétérogènes. Loin de former un bloc, elles constituent un continuum, des formes les plus diffuses aux dispositifs les plus structurés.

3.2 UNE TAXINOMIE FLUIDE ET DES « THÉRAPIES DE CONVERSION » SOUS D'AUTRES NOMS

L'expression « thérapie de conversion » est disqualifiée ou du moins rejetée y compris par les personnes qui les pratiquent : aucune structure ne se présente aujourd'hui en Suisse sous ce label. Le phénomène est ainsi diffus, indirect et souvent difficile à identifier, tant pour la recherche en sciences sociales que pour l'exercice du droit, et parfois même pour la personne qui en fait l'objet. Ces pratiques se dérobent derrière des offres d'accompagnement spirituel, de conseil pastoral, de développement personnel ou de soins holistiques, et empruntent un langage de bienveillance, de liberté et de quête de sens.

3.3 UN CONTINUUM DES PRATIQUES

Notre rapport souligne que ces pratiques ne forment pas un bloc homogène, mais s'inscrivent dans un continuum, ce qui complexifie considérablement leur identification. À l'une des extrémités figurent les dispositifs les plus clairement lisibles, tels que les programmes explicites du type *Torrents de Vie* (officiellement dissous en 2017) : des dispositifs organisés, étalés sur plusieurs mois, assortis d'un coût, d'un curriculum et d'une intention affichée – du moins à leurs débuts – de « restauration de l'hétérosexualité ».

Aujourd'hui, toutefois, la majorité des pratiques relèvent de la partie immergée du spectre des pratiques. Elles prennent notamment la forme de prières de délivrance ou d'imposition des mains ; de lectures dirigées ; d'accompagnements spirituels individuels où, sous couvert d'écoute, la personne est amenée à percevoir son orientation comme le « symptôme d'un traumatisme » ou d'un « dysfonctionnement affectif » ; de soins énergétiques ou holistiques censés « réaligner » les énergies masculines et féminines ; ou encore de cercles de parole (« masculin sacré », « féminin sacré ») qui renforcent une vision essentialiste et exclusive du genre. En érigeant la binarité de genre et l'hétérosexualité en normes naturelles ou divines, cette vision conduit à traiter toute orientation ou identité non conforme aux normes cis-genres comme un « désordre », un « déséquilibre », un « non-alignement » ou une « blessure ». Elle exclut et pathologise ainsi les personnes concernées, et peut produire des effets réprimant dont les témoignages recueillis par le CIC documentent l'impact.

C'est là le propre d'un continuum : pris isolément, chaque acte (une prière, un conseil de livre) peut ne pas retenir l'attention. C'est par leur articulation et leur accumulation que se manifestent, de fait, les tentatives de modification de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

4. Une prévalence dans les milieux chrétiens et New Age/holistiques

Notre enquête révèle qu'aucun milieu n'est immunisé, tout en soulignant une prévalence dans certains milieux religieux. La tension entre des normes religieuses et une orientation affective et sexuelle autre qu'hétérosexuelle ou une identité de genre autre que cisgenre traverse en effet l'ensemble des traditions. L'enquête fait toutefois ressortir une surreprésentation de certains milieux, qui s'explique en premier lieu par le poids statistique dominant du christianisme en Suisse.

4.1 LA PRÉDOMINANCE DES MILIEUX CHRÉTIENS

Certains milieux chrétiens constituent le principal cadre identifié en Suisse romande. Trois ensembles y sont particulièrement concernés. C'est le cas de certaines communautés évangéliques – des Églises de réveil historiques aux réseaux charismatiques contemporains – et réformées d'orientation évangélique. C'est là qu'une littérature spécifique est la plus circulante et que les structures d'accompagnement (relation d'aide, ministères de délivrance) sont les plus formalisées. C'est le cas aussi du catholicisme traditionaliste et charismatique, dont certaines communautés et mouvements ont une approche normative restrictive en termes de genre et d'orientation sexuelle. Dans les pays voisins, leurs homologues proposent des accompagnements visant la chasteté ou la « guérison » des attirances, et certains de nos indicateurs nous laissent penser que de telles pratiques pourraient également exister en Suisse.

4.2 MILIEU À ORIENTATION NEW AGE OU SPIRITUELLE SUR LE FIL

Cette enquête identifie aussi des pratiques analogues dans des contextes New Age et holistiques. Des thérapeutes proposant des soins énergétiques, une « reconnexion à la nature profonde » ou des « guérisons karmiques » peuvent, sous couvert de libération personnelle ou de transformation intérieure, encourager un « retour » à une hétérosexualité présentée comme naturelle. Par ailleurs, certains groupes organisés autour de la célébration du « masculin sacré » et du « féminin sacré » réactivent une binarité de genre essentialiste. En excluant les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, ou en interprétant l'homosexualité comme un « déséquilibre énergétique » à corriger, certains de ces espaces peuvent inciter à réprimer son orientation affective et sexuelle ou son identité de genre.

5. Témoignages de victimes et de proches

En février 2025, le CIC a lancé un appel à témoignages, sans viser l'exhaustivité, mais la richesse analytique des récits. Au total, 18 personnes victimes ont témoigné directement auprès du CIC et quatre témoignages de proches ont été recueillis. Si les milieux de socialisation religieuse des personnes témoins sont variés (catholique, évangélique, réformé, hindou, athée/agnostique), deux contextes ressortent comme lieux d'intervention sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre : le milieu évangélique (16 témoignages) et la sphère New Age/spiritualités holistiques (2 témoignages). Les signalements de proches rapportent plusieurs cas survenus dans des communautés évangéliques romandes : prières pour « renoncer à l'homosexualité », « prières de guérison », retrait de responsabilités d'un camp de jeunes après un *coming out*. L'un de ces récits relate le cas d'une femme homosexuelle, entrée dans une communauté évangélique en 2017. Se coupant de son entourage antérieur, elle aurait confié à un proche qu'« il fallait accepter que l'homosexualité soit un péché » et qu'au travers de sa communauté religieuse, on « connaissait des moyens d'en guérir » ; elle a mis fin à ses jours.

Concernant les parcours, la majorité des personnes ayant témoigné venaient du milieu évangélique. Elles ont été orientées par différentes voies (réfèrent-e spirituel-le, ouvrages, flyers, témoignages publics, radio) et ont intériorisé l'idée que leur orientation ou identité était incompatible avec l'Évangile et les éloignait de leur communauté, de leur famille et de Dieu. Le degré d'implication varie : des personnes ont refusé d'emblée (un témoin évangélique a abandonné dès la première séance un programme inspiré de *Torrents de Vie* ; une personne en contexte New Age a refusé un « soin » ; une autre, en psychothérapie alternative, a décliné, mais après un certain temps), tandis que d'autres s'y sont engagées plusieurs années. Un témoignage à contre-courant rapporte une expérience vécue positivement, la personne devenant elle-même actrice du programme *Torrents de Vie*.

Notre rapport de recherche rappelle en outre les différents témoignages publics médiatisés (Adrian Stiefel, Isaac de Oliveira, la coalition *Stop aux pratiques de conversion*, l'émission *Fais pas genre* de la RTS, l'émission *Tataki* de la RTS en 2021, *La Liberté* en avril 2026), qui corroborent les récits recueillis par le CIC et soulignent la souffrance liée à l'illusion d'une « guérison » possible et à son échec. Il est frappant de constater au travers des différents témoignages une insistance sur l'homosexualité masculine. Celle-ci est perçue par certains milieux religieux, au travers de stéréotypes genrés, comme « plus violente, car plus virile » que l'homosexualité féminine, qui elle serait une expression « plus douce » entre deux personnes. Cela s'inscrit plus généralement dans une invisibilisation globale du lesbianisme et du statut des femmes en contexte religieux, principalement catholique et évangélique. Aussi, selon certaines figures du milieu évangélique, l'homosexualité masculine ébranlerait les principes du patriarcat considérés comme la base de toute organisation sociale.

6. Sur l'impact des pratiques

Outre la littérature internationale sur le sujet, les témoignages que nous avons reçus révèlent l'impact humain dévastateur de ces pratiques. Les récits font état de souffrances profondes et durables, marquées par une atteinte à l'intégrité de la personne. Le mécanisme à l'œuvre est celui d'une culpabilité redoublée : nombre de victimes arrivent déjà habitées par un sentiment de faute lié à leur orientation sexuelle, sentiment que vient redoubler l'échec des tentatives de modification. Cet échec est alors interprété comme une faiblesse personnelle, un manque de foi, ce qui réduit l'estime de soi et renforce l'emprise. Les trajectoires des victimes se caractérisent en outre par un délai important entre l'exposition à ces pratiques et la prise de conscience de leur caractère intrusif ou délétère. Sur le moment, la personne accompagnante est souvent perçue comme empathique et sincère, et la personne adhère à la promesse de changement ; la violence à l'œuvre en devient d'autant plus difficile à identifier. Ce délai complique d'autant la démarche de signalement et la reconnaissance juridique des faits.

7. Sur la méthode : construction d'indicateurs et échantillonnage

La méthodologie déployée pour cette enquête fait face à un objet fuyant, qui a muté sous l'effet, notamment, des dispositifs légaux et des critiques publiques. Face à un phénomène dont les termes controversés de « thérapies de conversion » ne sont que rarement employés, nous avons examiné un large spectre de pratiques sélectionnées sur la base d'indicateurs précis. Notre démarche part en effet du constat que le phénomène aurait survécu à sa disqualification. Il ne s'agissait donc pas de rechercher des annonces faisant la promotion de « thérapies de conversion », quasiment inexistantes aujourd'hui sous ce label, mais de reconstruire le continuum que forme ce phénomène : de ses traces discursives et de ses justifications implicites jusqu'aux formes avérées de pratiques appelées autrement.

7.1 LA CONSTRUCTION D'INDICATEURS

Identifier des pratiques qui ne disent pas leur nom, dans la diversité religieuse et spirituelle des cantons de Genève et Vaud, suppose des indicateurs solides. La méthode repose donc sur une grille d'indicateurs sémantiques et pratiques. L'équipe a dégagé trois registres majeurs – l'identité, la sexualité, la guérison – qui

portent les justifications des pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui. Ces registres font apparaître plusieurs thèmes transversaux : valeurs familiales, éducation à la sexualité, vision binaire du genre, démonologie, anthropologie biblique ou cosmique. Ils signalent des pratiques potentielles. Parmi ces indicateurs figurent des expressions récurrentes : « vraie nature », « identité blessée », « guérison intérieure », « délivrance », « restauration de la masculinité/féminité », « fluidité des attirances » ou encore « combat spirituel ». La présence de ce lexique dans des prédications, des sites web, des brochures ou des offres de soin aide à repérer les milieux à risque et, surtout, à délimiter le champ de notre observation empirique.

7.2 DÉLIMITATION DU TERRAIN

À partir de cette grille, les indicateurs ont servi d'outil pour délimiter le périmètre de l'enquête. Leur présence dans un discours – valorisation de la complémentarité homme-femme, promesse d'une « guérison des blessures intérieures », appel au « combat spirituel » – signale un terrain favorable, une « grammaire » susceptible de justifier ou de rendre possible de telles pratiques. La construction du terrain a procédé en deux temps : d'abord un repérage large des milieux, structures et figures mobilisant ce lexique ; ensuite une sélection ciblée des cas les plus significatifs en vue d'une observation approfondie.

7.3 UNE SURREPRÉSENTATION CONTEXTUALISÉE

La forte présence des milieux chrétiens dans notre corpus tient d'abord à un effet de structure : en Suisse, y compris dans les cantons de Vaud et de Genève, le christianisme demeure la matrice religieuse dominante : 54,7 % de la population se déclare chrétienne contre 36,8 % sans appartenance religieuse (OFS, données 2024), prédominance plus marquée encore à l'échelle des communautés organisées recensées par le CIC en 2026 (801 groupes chrétiens sur 893 dans le canton de Vaud, 360 sur 458 à Genève).

S'y ajoutent un effet de cadrage : la majorité des mandes adressées au guichet public du CIC concernent des groupes chrétiens, des pratiques de soins non conventionnelles et des nouveaux mouvements religieux, et un effet d'accès, car les milieux structurés, dotés de responsables identifiables et souvent soucieux de transparence, se prêtent davantage à l'enquête que les sphères intimes ou familiales, plus fermées.

Les tensions autour du genre et de la sexualité traversent toutes les traditions, et le poids des milieux chrétiens ne traduit ni une spécificité intrinsèque du christianisme ni une hiérarchie normative entre traditions, mais reflète la réalité du paysage religieux suisse, l'accessibilité empirique des terrains et le cadrage analytique du phénomène.

7.4 ARTICULATION ENTRE TROIS APPROCHES

Pour saisir ce phénomène, notre recherche a combiné trois méthodes :

1. Ethnographie en ligne et analyse documentaire

L'analyse systématique de centaines d'heures de contenus vidéo, de podcasts et de publications imprimées (livres, brochures, flyers) a permis de retracer la circulation des idées et les référentiels.

2. Observations directes

L'observation de cultes, de conférences, de cercles de parole, et d'assemblées variées (évangéliques, catholiques, New Age, développement personnel) a donné accès à la mise en scène des discours et la réception par les fidèles/adeptes.

3. Entretiens qualitatifs semi-dirigés et témoignages.

23 entretiens qualitatifs menés avec des figures religieuses et spirituelles ; ils ont été croisés avec 18 témoignages de personnes ayant subi ces pratiques et quatre de proches, tous recueillis par le CIC.

C'est l'articulation de ces trois approches qui autorise une compréhension en profondeur de ces pratiques, de la vision du monde dans laquelle elles prennent corps et des effets qu'elles produisent.

8. Sur les logiques communes : une grammaire partagée

Malgré la diversité des contextes concernés par ces pratiques, l'enquête révèle une grammaire commune, une structure sous-jacente qui les unit, que nous détaillons ci-après en cinq points.

8.1 CINQ SPHÈRES DISCURSIVES

À partir de nos données, il apparaît que les discours et pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation sexuelle et l'identité de genre s'articulent autour de cinq sphères sémantiques interconnectées – théologique, anthropologique, morale, expérientielle et rituelle – qui, bien que traversées de tensions internes, constituent un système présent dans les diverses traditions religieuses et spirituelles.

Ces espaces discursifs, mobilisant des champs lexicaux et des processus normatifs spécifiques, reposent simultanément sur une autorité doctrinale (textes sacrés ou principes cosmologiques), une anthropologie philosophique définissant l'essence du genre et de la sexualité, et une morale prescriptive organisant l'action humaine. En intégrant également une phénoménologie des affects

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

et une dimension pragmatique ritualisée, ces sphères établissent les conditions de légitimité propres à chaque milieu, révélant ainsi la structure commune qui sous-tend la variété des approches observées.

8.2 UNE VISION BINAIRE ET ARTICULÉE AUTOUR D'UNE HÉTÉROSEXUALITÉ FONDATRICE

Ces interventions prennent corps dans un milieu où prévalent une vision binaire du genre, une présupposition de la congruence entre ces genres et le sexe assigné à la naissance, et une valorisation exclusive des relations hétérosexuelles. Autrement dit, l'être humain y est pensé comme devant être strictement homme ou femme, avec des rôles et des attirances « naturels » et complémentaires. L'hétérosexualité n'est pas présentée comme une option, mais comme la norme divine, cosmique ou biologique à atteindre ou à retrouver. Toute déviation par rapport à ce modèle est traitée, implicitement ou explicitement, comme un désordre, le fruit d'une blessure, voire comme un péché.

8.3 L'INSTRUMENTALISATION DE LA «FLUIDITÉ»

Paradoxalement, ces milieux s'emparent du concept contemporain de « fluidité » des orientations sexuelles et de genre, mais pour le détourner de son usage inclusif. La fluidité n'y sert pas à reconnaître la diversité des identités, mais à légitimer la possibilité d'un changement. Si l'orientation est fluide, alors il deviendrait possible de la faire évoluer vers l'hétérosexualité par la volonté, la prière, le travail thérapeutique, énergétique ou spirituel. Cet argument est central pour maintenir vive l'idée d'une « guérison ».

8.4 DE L'USAGE DU TERME «HOMOSENSIBLE»

Plutôt que d'employer l'adjectif « homosexuelles » pour définir les personnes attirées par le même genre, certains milieux religieux – principalement chrétiens, catholiques, réformés et évangéliques – usent du terme « homosensibles », compris comme le fait de vivre des attirances pour des personnes du même genre, sans pour autant qu'elles ne se déploient dans des relations sexuelles.

En fonction des contextes d'énonciation, il est suggéré que l'homosensibilité est un état de fait sur lequel on peut intervenir ou non, mais qui ne doit pas être jugé en soi. En revanche, l'homosexualité serait une « pratique » dont il faudrait se garder. Accepter au sein d'institutions religieuses des personnes « homosensibles » semble alors relever d'une démarche d'inclusivité, mais il dénote surtout, au travers de la personne dite « homosensible », une dépréciation de l'orientation homosexuelle considérée comme un fardeau et une condamnation des personnes ayant des relations homosexuelles.

8.5 LA DILUTION DE LA RESPONSABILITÉ

Les figures impliquées (pasteur-es, prêtres, thérapeutes, guides) se présentent généralement comme simples facilitatrices d'un cheminement personnel. L'accompagne-

ment reposerait sur le parcours propre de la personne, dans sa quête de vérité ou de liberté. Tout changement éventuel est alors attribué à une puissance supérieure (Dieu, le Saint-Esprit, l'Univers, l'énergie) ou à la volonté propre de l'individu. Cette posture n'est pas sans effet : elle complexifie la tâche d'identification des pratiques et dédouane la personne proposant de telles prises en charge de toute forme de responsabilité.

9. Un système en réseau

9.1 UNE DIVERSITÉ DE FIGURES ACTIVES

Le paysage des pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui est animé par une variété de profils : des responsables de communautés religieuses (pasteur-es, prêtres, responsables de ministères de délivrance) ; des figures de structures parareligieuses (accompagnant-es en relation d'aide chrétienne ou en conseils bibliques) ; des thérapeutes en pratiques de soin non conventionnelles (énergéticien-nés, sophrologues, etc.) ; ou encore des coachs en développement personnel à coloration spirituelle. Cette diversité permet à l'offre de se déployer sur plusieurs tableaux, touchant des publics variés selon leur sensibilité.

9.2 UNE LITTÉRATURE ACTIVE ET STRUCTURANTE

Ces pratiques s'appuient sur une littérature spécifique (Leanne Payne, Andrew Comiskey, Ed Shaw, Sam Allberry, notamment) qui circule de manière dynamique en Suisse romande. Des maisons d'édition qui y sont établies ont publié textes et traductions, et des ouvrages sont vendus par des librairies chrétiennes, sur des stands lors d'événements religieux, ou offerts voire achetés par des fidèles à la suite de recommandations personnalisées. Cette littérature fournit le vocabulaire, les justifications théologiques et les méthodes qui relient les pratiques locales à un mouvement global.

9.3 RITUALITÉ

Ces pratiques incluent aussi une dimension rituelle structurante. Par ritualité, nous entendons ici un ensemble d'actions ou segments d'action plus ou moins codifiés, répétés de manière conforme, mobilisant des référents religieux ou spirituels et qui vise une certaine efficacité. Entre dans cette définition un ensemble de pratiques qui nous a été reporté au travers des entretiens avec des personnes victimes ou au travers de la littérature scientifique.

Toutes ces pratiques rituelles reposent sur des conceptions transcendantes (Dieu, Allah, des guides spirituels) ou des forces supérieures (énergies cosmiques). En milieu chrétien, trouve-t-on les prières, qu'elles soient d'autorité ou de délivrance ; en islam, la roqya, consistant en une récitation de versets du Coran accompagnée d'invocation à Allah ; dans le contexte des nouvelles spiritualités, des

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

visualisations guidées, des réalignements énergétiques, etc. Dans le cadre de relations d'aide, la ritualité prend une forme particulière : l'introduction d'une parole ou d'un référent sacré au sein d'une relation d'accompagnement.

Un trait commun traverse ces différents contextes : la mobilisation d'une instance supérieure permet, comme on l'a dit précédemment, à la personne qui intervient de s'effacer et de ne pas apparaître comme actrice principale de la démarche.

9.4 DES RÉSEAUX TRANSNATIONAUX ET UNE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

L'enquête montre que les structures locales ne sont pas des îlots isolés, mais les nœuds de réseaux transnationaux structurés. Cette dimension internationale se traduit par une mobilité géographique significative. Des personnes résidant en Suisse ont été orientées vers des structures à l'étranger (parfois en France ou aux États-Unis) pour suivre de tels programmes ; l'interdiction locale pourrait renforcer cette tendance. À l'inverse, certaines figures viennent en Suisse romande pour animer des séminaires et des conférences ou pour former des leaders locaux : Andrew Comiskey comme Sam Allberry, parmi d'autres, sont ainsi venus y donner des conférences. Les frontières cantonales et nationales étant poreuses, une régulation purement locale demeure insuffisante en l'absence d'une coordination accrue.

9.5 UNE PRÉSENCE EN LIGNE DÉTERMINANTE

À cette mobilité permanente s'ajoute une importante présence en ligne de différentes traditions. Notre enquête s'est notamment basée sur une observation ethnographique en ligne, analysant systématiquement un corpus numérique – sites institutionnels, plus de 70 vidéos, podcasts, forums de témoignages et contenus multimédias émanant de figures religieuses et spirituelles.

L'analyse de ce matériau met en évidence la persistance et la reconfiguration de discours normatifs visant à modifier ou réprimer l'orientation sexuelle et l'identité de genre, souvent sous des formes diffuses ou euphémisées, mais parfois de façon explicite quand il s'agit de faire la promotion de ces pratiques.

Ces résultats soulignent comment le numérique agit comme un vecteur de standardisation et de diffusion de ces pratiques, tout en facilitant leur circulation transnationale. Il convient toutefois de noter que ces observations, circonscrites à l'espace virtuel, reflètent la dynamique spécifique d'une bulle internet où les discours se renforcent mutuellement via des algorithmes de recommandation.

10. Conclusion

Notre étude établit sans ambiguïté que des pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre existent bel et bien dans les cantons de Vaud et de Genève. Parce que l'expression « thérapies de conversion » s'avère à la fois polysémique et trop restrictive, nous lui avons préféré la définition retenue par les cantons suisses ayant légiféré en la matière : celle de « pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'autrui ».

Ces pratiques ne relèvent ni d'un spectre du passé ni d'un résidu anecdotique. Si leurs formes ont changé, des programmes structurés à un continuum de pratiques informelles – prêches, podcasts, prières individuelles ou collectives, accompagnements spirituels, « soins énergétiques », exorcismes – leurs logiques de fond et leurs effets demeurent. Toutes reposent sur une même vision du monde, où la norme, anthropologique ou divine, est l'hétérosexualité et une identité fondée sur la congruence entre sexe et genre ; toute autre orientation ou identité s'y trouve dès lors disqualifiée, pensée comme déviance ou comme faute.

Quatre présupposés les traversent : (1) l'hétérosexualité et la congruence sexe/genre y sont souvent primordialisées comme l'expression d'un plan divin ou cosmique ; (2) la relation de nécessité entre identité sexuée et orientation sexuelle ; (3) un trauma ou une « cause karmique » est désigné comme l'origine d'une « perturbation » de l'identité profonde ; (4) il serait possible d'agir sur l'orientation ou l'identité, la prise de conscience de ce trauma supposé étant présentée comme la première étape d'un retour à une identité « originelle » considérée comme perdue.

Le paysage est complexe. Ces pratiques apparaissent sous des labels variés et s'articulent à des contextes religieux et spirituels divers. La littérature internationale, qui a surtout documenté les milieux chrétiens, montre néanmoins qu'aucune tradition n'en est exempte. Notre enquête empirique fait pour sa part ressortir deux contextes principaux : chrétien (surtout évangélique, réformé d'orientation évangélique, et catholique traditionaliste et charismatique) et New Age au sens large.

Ce constat ne prétend toutefois ni à l'exhaustivité ni à la représentativité : notre étude est qualitative, fondée sur l'observation, des témoignages et des entretiens. La prédominance de ces deux contextes reflète les situations dont nous avons eu connaissance, et non une mesure de leur fréquence relative ; d'autres milieux, moins présents dans nos données, peuvent être concernés, comme le suggère la recherche internationale.

Ces pratiques présentent enfin une dimension à la fois transcantonale et transnationale : des figures religieuses ou spirituelles viennent les promouvoir sur le territoire suisse, des personnes actives dans le domaine des soins alternatifs holistiques circulent d'un pays à l'autre, et certaines personnes seraient encouragées à suivre de tels accompagnements dans d'autres cantons, voire à l'étranger.

Les témoignages recueillis dessinent une trajectoire récurrente. La démarche est souvent initialement volontaire : c'est de leur propre initiative que les personnes s'y engagent, mues par la culpabilité, la honte, voire le dégoût de soi nés de la prise de conscience de leur homosexualité, bisexualité ou transidentité, soit autant de sentiments façonnés par une socialisation dans des environnements religieux fortement normatifs à l'égard de tout ce qui échappe à l'hétérocinormativité. L'échec à « guérir » ne fait que redoubler ce rejet de soi, jusqu'à susciter des idées suicidaires, voire des passages à l'acte. C'est précisément la prise de conscience de ce mécanisme qui constitue souvent le point de bascule et la condition d'une sortie.

Fait notable, la condamnation de ces pratiques n'émane pas seulement des milieux séculiers ou des associations LGBTIQ+ : elle est désormais partagée par des autorités religieuses historiques du pays, qui assimilent de telles pratiques à des « abus spirituels » et soutiennent une interdiction au niveau fédéral.

Reconnaître l'existence de ces pratiques conduit enfin à penser l'accueil des personnes qui en sont victimes. Se reconnaître victime n'implique pas nécessairement de rompre avec sa spiritualité : pour beaucoup, un accompagnement spirituel inclusif, tel que le proposent les Églises inclusives présentes en Suisse, constitue une ressource dans le parcours de reconstruction.

Les besoins étant pluriels, la prise en charge doit l'être aussi et s'apprécier au cas par cas : spirituelle, psychothérapeutique, juridique et/ou soutenue par une permanence d'écoute. Dans cette perspective, le CIC offre un cadre confidentiel et protégé où les personnes concernées peuvent témoigner, être orientées vers des services spécialisés, et trouver différentes ressources.

Cette recherche fut engageante. Elle a exposé l'équipe du CIC à des récits empreints de souffrance comme à des propos parfois ouvertement discriminants envers les personnes LGBTIQ+. Or, comme le dit l'anthropologue Jeanne Favret-Saada, tout terrain sensible « affecte » celles et ceux qui l'arpentent (Favret-Saada, 1990) : il les éprouve, parfois les transforme. Cette expérience n'a fait que renforcer notre conviction quant aux conclusions de l'expert indépendant des Nations Unies Victor Madrigal-Borloz (2020), pour qui ces pratiques doivent être considérées comme une forme de torture.

11. CIC

LE CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC) est une fondation privée d'utilité publique créée en 2002 par les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin pour répondre aux inquiétudes de la population à l'égard des dérives sectaires. Il a pour mission l'information, la prévention et la sensibilisation face aux dérives et dysfonctionnements éventuels de groupes religieux. Depuis une vingtaine d'années, les questions liées au religieux n'ont cessé de se multiplier et de gagner en importance, au point que la cohésion sociale dépend aujourd'hui, en partie, des réponses qui peuvent leur être apportées.

En 2020, le CIC a élargi cette mission pour y intégrer la recherche et la formation, marquant une période d'évolutions significatives. La fondation développe désormais des projets de recherche empirique d'intérêt général et propose des services de formation. Elle a notamment lancé « Divers-cités. Formation aux défis de la diversité religieuse et culturelle », un programme qui permet à un large public d'acquérir les compétences interculturelles, les connaissances et les outils nécessaires pour comprendre et interagir dans des contextes de diversité religieuse ou spirituelle en Suisse. D'ailleurs, un des modules de cette formation explore de manière approfondie les intersections complexes entre religion, santé et diversité sexuelle, en mettant l'accent sur l'analyse des pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre.

Le CIC est par ailleurs un acteur clé de la diffusion d'informations spécialisées, en réponse aux sollicitations des différents publics des cantons qui le soutiennent. Ces demandes émanent de secteurs variés – principalement des milieux professionnels, des institutions éducatives, des administrations publiques cantonales et communales et des médias, mais aussi de particuliers.

Le CIC offre enfin des entretiens personnalisés et gratuits aux personnes en quête de conseils ou d'informations au sujet de mouvements religieux ou spirituels. Il recueille et transcrit les témoignages, qu'il complète par une synthèse au regard de ses indicateurs de dérive, et propose des ressources et des clés de lecture des expériences vécues en contexte religieux, en s'appuyant sur son expertise. Ces entretiens sont strictement confidentiels. Travaillant en réseau, le CIC peut en outre orienter chaque personne en fonction de ses besoins.



**Pour plus d'informations,
consultez la page dédiée
à la recherche sur notre site**

Contact
info@cic-info.ch